

Bonjour Monsieur Tanguy,

Nous vous interpellons après les premiers éléments de réponses fournis par M Gaillardon aux élus à la suite de la publication du projet des affectations des contrôleurs stagiaires et la tenue de la Cap.

Je ne vous rappellerai pas nos propos ainsi que nos craintes exprimés lors de notre audience en mai où nous vous avons demandé le retrait de cette réforme et a minima d'en repousser l'application d'au moins une année pour ne pas agir dans la précipitation. Nous avons malheureusement raison sur de nombreuses problématiques soulevées à cette occasion.

Plusieurs mois difficiles pour tous les acteurs : les stagiaires, le bureau RH2A dont nous saluons l'implication sans faille malgré les conditions difficiles et les élus des organisations syndicales.

Pour notre part, le résultat issu du projet lundi dernier est synonyme d'échec pour la DGFIP pour plusieurs raisons que je vais développer :

- Tout d'abord, le nombre de renoncations (123) avant diffusion du projet est considérable. Le bilan va malheureusement s'alourdir après les résultats définitifs si les modifications sont minimales. Quel gâchis, au vu de la situation des effectifs en catégorie B à la DGFIP. Quelle honte quand la liste complémentaire au concours interne n'a jamais été appelée.

A situation exceptionnelle, nous exigeons une réponse exceptionnelle et l'appel à cette liste complémentaire.

- Vous considérez ce mouvement de première affectation comme un mouvement à part entière. En procédant de la sorte, vous vous exonérez de « préserver » la cohésion entre titulaires et stagiaires, en les opposant et en offrant à des stagiaires en convenance personnelle des départements qui ont été refusés à de très nombreux titulaires en attente. C'est un réel scandale et par vos choix de gestion, vous embrassez la situation sociale à la DGFIP au lieu de l'apaiser comme vous devriez le faire. La situation frôle le ridicule lorsque vous refusez des départements à des titulaires alors que vous y affectez d'office des stagiaires ! Nous allons illustrer nos propos par des exemples concrets et les chiffres fournis par RH 2A. La réalité des chiffres est consternante.
- Pour les Landes, le dernier titulaire rentré était contrôleur 1<sup>ère</sup> classe 8<sup>e</sup> échelon du 30 octobre 2018 soit environ 15 années d'anciennetés. Au mouvement général, le déficit était de -14. 1 dont 7 emplois vacants à Mont de Marsan GCPUB. Ce département **a été refusé à 62 contrôleurs** au mouvement général du 1/09/2019. Au projet de première affectation des stagiaires, vous affectez d'office 6 contrôleurs stagiaires sur Mont de Marsan GCPUB !
- Pour la Haute-Vienne, le dernier titulaire rentré entré contrôleur 1<sup>ère</sup> classe 7<sup>ème</sup> échelon du 1<sup>er</sup> juillet 2017 soit près de 13 ans d'ancienneté ! Au mouvement

général, le déficit était de -14.0 dont 9 emplois vacants à Limoges GCPUB. Ce département **a été refusé à 48 contrôleurs** au mouvement général.

Au projet de première affectation des stagiaires, vous affectez d'office 8 stagiaires à Limoges GCPUB.

Nous nous limitons à ces 2 départements mais nous pourrions continuer cette démonstration sur quantité de départements.

Selon vos dires, un des objectifs de cette réforme doit vous permettre d'affecter un maximum de stagiaires dans les zones où la situation de sous-effectifs est la plus intenable notamment en Ile-de-France. Quelle surprise, de découvrir seulement quelques semaines après vos propos que vous refusez à un nombre considérable de stagiaires d'intégrer ou plutôt pour un certain nombre de continuer à travailler en Ile-de-France !

D'ailleurs l'administration elle-même, dans son guide pour les stagiaires en introduction prévient que de nombreuses affectations auront lieu en IDF. *« D'ores et déjà, j'appelle votre attention sur la nécessité d'élargir vos préférences d'affectation à de nombreux départements et en particulier à ceux de l'Ile de France où de nombreuses affectations seront réalisées ».*

Au stade du projet avec l'apport des stagiaires, selon vos chiffres, les déficits sont encore de : 11 pour l'Essonne, 13 pour les Hauts-de-Seine, 10 pour la Seine-Saint-Denis, 9 pour le Val de Marne, 8 pour le Val d'Oise, 15 pour les Yvelines et 37 pour Paris.

La situation de la Seine et Marne est différente avec un déficit de – 47 mais comme il restait des prioritaires en attente dans le mouvement des titulaires, aucun apport de stagiaires à juste titre n'a été réalisé.

Soit finalement **103** emplois en Ile de France (hors 77) non pourvus alors que de nombreux stagiaires les demandent ! On arrive même à des rapprochements de conjoints de stagiaires non faits sur le 91 et le 78.

Il est inconcevable de procéder de la sorte en refusant l'Ile de France à autant de stagiaires, vous savez très bien que ces départements sont les moins demandés par les titulaires, ils vont plutôt subir des départs de titulaires pour donner suite à mutation vers la Province ou bien des réussites aux concours d'inspecteurs !

Vous empêchez des stagiaires d'obtenir l'Ile -de-France alors qu'il reste une centaine de postes vacants.

Il est difficile pour nous d'en comptabiliser le nombre avec précision pour les départements avec des RAN. En effet, l'administration n'a pas daigné communiquer aux élus les statistiques résidences et le cahier des vacances !

Par contre, il a été possible de le comptabiliser pour le département des Hauts de Seine préfigurateur sur la départementalisation. Le chiffre est édifiant, **vous avez refusé le département des Hauts-de-Seine à 91 contrôleurs stagiaires en première affectation.**

Vous comprendrez aisément que tout ceci est complètement incohérent et absurde. Une question nous traverse l'esprit : « Avez des informations à nous communiquer concernant l'impact de la démétropolisation pour la DGFIP ? ». Si la réponse est oui, en avez-vous tenu compte pour bouleverser les équilibres concernant les lieux géographiques à privilégier ?

- Notre dernier point concerne le manque de cohérence des RH sur la répartition des effectifs. En effet, lors du mouvement général, vous refusez des

départements de provinces déficitaires à des titulaires localisés en IDF majoritairement et vous répartissez les « affectés d'office » (LA , CIS) en Ile-de-France et dans le mouvement de première affectation des contrôleurs stagiaires vous refusez l'IDF à de nombreux stagiaires qui le demandent en mettant les affectations d'office en province.

**Elles sont au nombre de 98 pour les stagiaires généralistes et de 8 pour les stagiaires programmeurs !**

Après ce constat édifiant, nous vous proposons des solutions pour y remédier ! Heureusement, il est encore temps pour l'administration de faire évoluer les choses :

- Dans le cadre des suites du 26 septembre des contrôleurs stagiaires, nous vous demandons de donner des consignes claires à vos équipes pour pourvoir un maximum de postes vacants en IDF afin de réduire les affectations d'offices et de nouvelles renoncations aux concours.
- Dans le cadre du prochain mouvement général, nous vous demandons de pousser au maximum ce mouvement pour pourvoir les postes vacants avec les titulaires qui les sollicitent au lieu de les « garder » pour y affecter d'office des stagiaires de la promotion 2020-2021.

Monsieur Tanguy, nous nous doutons que votre calendrier doit être fortement chargé. Mais s'il vous était possible d'ouvrir la séance des suites le 26 septembre, cela serait fortement apprécié par les élus et permettrait à l'ensemble des présents d'entendre vos propos sur les sujets que nous venons de formaliser par écrit.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à notre courrier

Pour Solidaires Finances Publiques  
Stéphane PARDON – secrétaire national -